



LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

VILLE DE BRUNOY

EXTRAIT DU REGISTRE des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de Conseillers : 35
Nbre de Présents : 32
Nbre d'Absents excusés avec pouvoir : 3
Nbre d'Absent(s) excusé(s) : 0

Délibération N° : 26.064/DB

OBJET : APPROBATION ET SIGNATURE DE LA CONVENTION D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE BATI OU NON BATI DEPENDANT DU DOMAINE PUBLIC EN VUE D'UNE EXPLOITATION ECONOMIQUE NON CONSTITUTIVE DE DROITS REELS ENTRE LA SNCF ET LA VILLE - PARCELLE AP N°443P - SISE RUE DE LA POSTE A BRUNOY

SEANCE DU 23/06/2026

LE MARDI VINGT-TROIS JUIN DEUX MILLE VINGT-SIX A 19H07, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bruno GALLIER.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire a été désigné(e) comme secrétaire de séance.
Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire procède à l'appel des Conseillers.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Bruno GALLIER, Madame Valérie RAGOT, Monsieur Nicolas DOHIN, Madame Sandrine LAMIRÉ,
Monsieur Jérôme MEUNIER, Madame Nathalie DO HUU, Monsieur Eric ADAM,
Madame Nathalie ALCARAZ, Monsieur Dominique SERGI, Madame Sylvia CAMEIRA,
Monsieur Timotée DAVIOT, Madame Claudine ROSSIGNOL, Madame Françoise JUNGFER BOUVIER,
Monsieur Serge BADENS, Monsieur Eric BASSET, Monsieur Dominique EBLÉ,
Monsieur Serafino SERRAVALLE, Madame Stéphanie AUFFRAY, Madame Catherine CHABOSSON,
Madame Atidel MEHANNECHE, Madame Laure MARTELLA MALRIEU, Monsieur Johnny PALMA,
Monsieur Nicolas COURTOT, Madame Lydia GAUGIN, Madame Nelly OBAMBI,
Monsieur Nicolas HOUNTON BACCHIERI, Monsieur Jean-Michel MATHY, Monsieur Jérôme RITTLING,
Madame Fabienne MEURICE, Monsieur David FÉROT, Madame Audrey LEPAGE,
Madame Myriam MONDON

POUVOIRS :

Monsieur Guillaume PEYTAVIN a donné pouvoir à Madame Valérie RAGOT,
Madame Elisabeth FALOU a donné pouvoir à Monsieur Nicolas DOHIN,
Madame Francine BOBOT a donné pouvoir à Monsieur Jean-Michel MATHY

Ville de Brunoy - Place de la Mairie - BP 83 - 91805 Brunoy cedex

Tél. : 01 69 39 89 89 - Fax : 01 60 46 30 89 - Courriel : monsieurlemaire@mairie-brunoy.fr - www.brunoy.fr

Tout courrier doit être adressé impersonnellement à M. le Maire

SEANCE DU 23/06/2026

OBJET : APPROBATION ET SIGNATURE DE LA CONVENTION D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE BATI OU NON BATI DEPENDANT DU DOMAINE PUBLIC EN VUE D'UNE EXPLOITATION ECONOMIQUE NON CONSTITUTIVE DE DROITS REELS ENTRE LA SNCF ET LA VILLE - PARCELLE AP N°443P - SISE RUE DE LA POSTE A BRUNOY

Le Conseil Municipal,

VU la note explicative de synthèse de Monsieur Le Maire,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code général de la propriété des personnes publiques,

VU le Code des transports,

VU la convention n°229097 du 1er juillet 2012, se terminant le 30 juin 2017,

VU la convention n°288325 du 1er juillet 2017, se terminant le 30 juin 2022,

CONSIDERANT l'absence de renouvellement écrit,

CONSIDERANT l'occupation continue par la Ville de Brunoy du terrain, objet des conventions susvisées,

CONSIDERANT la nécessité de régulariser la situation par la signature de la convention annexée à la présente,

Sa Commission Cadre de vie - Aménagement durable entendue,

Après en avoir délibéré,

ADOpte A L'UNANIMITE

SEANCE DU 23/06/2026

OBJET : APPROBATION ET SIGNATURE DE LA CONVENTION D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE BATI OU NON BATI DEPENDANT DU DOMAINE PUBLIC EN VUE D'UNE EXPLOITATION ECONOMIQUE NON CONSTITUTIVE DE DROITS REELS ENTRE LA SNCF ET LA VILLE - PARCELLE AP N°443P - SISE RUE DE LA POSTE A BRUNOY

ARTICLE 1 : APPROUVE les termes de la convention annexée à la présente.

ARTICLE 2 : AUTORISE M. le Maire, avec faculté de substituer, à signer la présente convention et tous documents s'y rapportant (annexes, avenants, pièces complémentaires, financières, etc.).

ARTICLE 3 : DIT que la dépense est prévue au budget.

ARTICLE 4 : DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et notification.

Et ont signé les membres présents,

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Brunoy, le 24/06/2026

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine



Bruno GALLIER

Le Secrétaire de séance

Nicolas DOHIN

Acte publié sur le site de la Ville le : 26/06/2026

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 26.064/DB

Objet de l'acte : APPROBATION ET SIGNATURE DE LA CONVENTION D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE BATI OU NON BATI DEPENDANT DU DOMAINE PUBLIC EN VUE D'UNE EXPLOITATION ECONOMIQUE NON CONSTITUTIVE DE DROITS REELS ENTRE LA SNCF ET LA VILLE - PARCELLE AP N°443P - SISE RUE DE LA POSTE A BRUNOY

Thème Préfecture : 3 - Domaine et patrimoine / 3 - Locations

Transaction Préfecture : 091-219101144-20260623-BRU_DE_25372_1-DE

Date de l'acte : 23/06/2026

Identifiant unique de l'acte : BRU_DE_25372_1

Date de réception en Préfecture : 25 juin 2026